

Les opportunités d'achat à saisir... ou pas

Qu'il s'agisse de souscrire aux introductions en Bourse ou de parier sur les prochaines OPA, nos conseils pour faire le tri entre les thèmes d'investissement à la mode.

PAR BAPTISTE JULIEN BLANDET ET JULIEN BOUYSSOU

Jusqu'à 80% de gains en quelques jours pour HRS, une PME spécialisée dans les stations de recharge d'hydrogène, introduite en Bourse en février, et même 750% de progression en un an pour le bitcoin : alors que l'argent afflue sur les marchés financiers, tout monte pour l'heure vite et fort. Faut-il pour autant parler de bulles ? Retrouver nos réponses, et les conseils pour éviter le retour de bâton.

LES INTRODUCTIONS EN BOURSE

Bien sûr, tout le monde garde en tête le succès de l'introduction en Bourse de la Française des jeux, fin 2019, qui avait vu le cours de l'action bondir de 16,4% le premier jour, et qui a depuis doublé de valeur, à 40,50 euros. De quoi susciter de l'appétit, alors que de grosses sociétés, comme le distributeur Aramisauto ou, même si un grave incendie a touché la société, l'hébergeur Internet OVH, ont annoncé leur volonté de se faire coter en 2021. D'ici juillet, il pourrait ainsi y avoir le même nombre d'opérations que sur tout 2020, et le double d'ici la fin d'année. « Le grand public a participé de manière spectaculaire aux introductions réalisées au premier trimestre », relève Yannick Petit, P-DG d'Allegria Finance, un intermédiaire spécialisé. Mais la bonne affaire n'est jamais assurée : comme le montre notre bilan des introductions de 2020, il est rare d'abord que le cours s'enflamme d'emblée. Sur les sept opérations, seule celle d'Energisme s'est conclue par une nette hausse au premier jour. Ensuite, dans la plupart des cas (les offres à prix ouvert), vous ne connaissez à la souscription qu'une fourchette indicative du prix final, de +10% à -10%. Face à l'afflux

300
millions d'euros
ont été levés,
fin 2020, par
2MX Organic,
un des Spac
lancé par
Xavier Niel,
toujours
en recherche
de cibles à acquérir.

d'investisseurs, les dirigeants pourraient être tentés, lors des prochaines introductions, de retenir l'estimation haute, ce qui réduira le potentiel de gain. Enfin, comme la demande est parfois deux à quatre fois supérieure à l'offre, les particuliers ne sont souvent que partiellement servis. Dans le cas de HRS, seuls 12% des ordres avaient ainsi été satisfaits.

LES SPAC

Faire une confiance presque aveugle à Xavier Niel, le fondateur de Free, ou à Jean-Pierre Mustier, l'ancien patron de la banque UniCredit en Italie : voilà ce que proposent les Spac, acronyme de « special purpose acquisition company », ces sociétés que leurs initiateurs introduisent en Bourse avec pour unique but... d'en acheter d'autres, non cotées. Ces opérations, qui ont permis de lever plus de 100 milliards de dollars en quinze mois aux États-Unis, débarquent en France. La dernière en date, 2MX Organic, a recueilli 300 millions d'euros fin 2020, et vise à acquérir un leader de la consommation durable. Même les investisseurs traditionnels s'intéressent à ces montages. « Ils permettent d'accéder à de nouvelles sociétés, jusqu'ici absentes des marchés », indique Nicolas Budin, gérant actions chez Myria AM. Du fait de sa particularité, ce type d'introduction en Bourse n'est initialement accessible qu'aux investisseurs qualifiés. « Mais rien n'empêche les particuliers d'acheter les actions aussitôt après leur émission, comme n'importe quel autre titre », rappelle Stéphane Boujnah, directeur général d'Euronext. Sachant que les investisseurs concernés ne sont pas dépourvus de droits. « En général, la société dispose de deux ans pour trouver

une cible. Au-delà, l'argent, placé sur un compte séquestre, est rendu aux actionnaires », poursuit Stéphane Boujnah. Ces mêmes actionnaires ont, en général, un droit de regard sur la cible. « L'un des principaux risques est celui de manquer une autre opportunité d'achat, l'argent investi étant en attente », résume Nicolas Budin.

LES PETITES ET MOYENNES VALEURS

Avec une hausse de leur indice, le CAC Mid & Small, de 46% en un an, les petites et moyennes valeurs ont rapporté 10 points de plus que celles du CAC 40. « Ce type d'actions progresse en général relativement plus lorsqu'un rebond économique se dessine », explique Frédérique Caron, gérante spécialisée chez Mandarin Gestion. Autre atout : elles font souvent l'objet d'opérations publiques d'achat (OPA), avec un bonus à la clé. C'est ainsi qu'Eos Imaging ou PSB Industries sont en cours de rachat, avec des primes respectives sur leur cours d'avant l'annonce de 40,8% et 61,3%. « Les opérations devraient se poursuivre, les grandes sociétés cherchant à acquérir des leaders sur leurs niches de marché », assure Frédérique Caron. Attention toutefois, car ces valeurs manquent à la fois de flottant (une faible part de leur capital est cotée) et de volume (les échanges se limitent parfois à quelques dizaines de milliers d'euros par jour). Si bien qu'il vous faudra éventuellement plusieurs séances pour en acheter... et autant pour en revendre. « Et les corrections peuvent être violentes, de -15%, -25% voire plus », avertit Philippe de Cholet, directeur de la gestion privée chez Matignon Finances. Privilégiez celles faisant l'objet d'un contrat d'animation, par

LE BILAN DES 7 INTRODUCTIONS DE SOCIÉTÉS EN BOURSE ENREGISTRÉES EN 2020 (1)

Entreprise (Société d'actions)	Compartiment de cotation	Montants levés (Flottant ⁽²⁾)	Prix d'introduction (Cote d'achat)	Cours de première cotation (date)	Prime d'introduction ⁽³⁾ (Écart au cours actuel ⁽⁴⁾)	Commentaire
Munic (Technologie)	Euronext Growth	19,9 millions d'euros (32,9%)	7,95 euros (FR0013462231)	7,96 euros (11 février)	+0,1% (-42%)	Somme bilan pour la première introduction réalisée en 2020 : ce fabricant de boîtiers de recueil de données de conduite automobile, pour lequel un prix en niveau de fourchette avait été retenu, a déboursé plus de 40% de sa valeur.
Paulic Meunerie (Agroalimentaire)	Euronext Growth	7,5 millions d'euros (28,6%)	6,32 euros (FR0013479730)	6,04 euros (18 février)	-4,4% (+60%)	Les particuliers ayant participé à cette introduction, et dont la demande avait été six fois supérieure à l'offre, ont dû patienter jusqu'à février 2021 pour voir le cours de ce fabricant de farines enfin décoller, grâce à l'autorisation d'un de ses produits.
Nacac (Jeux vidéo)	Compartiment B	109 millions d'euros (23,8%)	5,50 euros (FR0013482791)	5,71 euros (4 mars)	+3,8% (+27%)	La plus grosse introduction en Bourse de 2020 avait plutôt mal commencé, puisque le cours de cet éditeur de jeux vidéo avait perdu 20% dans les premières semaines de cotation. Il s'est bien repris depuis, et a même dépassé la barre des 8 euros.
Energisme (Logiciels)	Euronext Growth	8 millions d'euros (26,3%)	4,65 euros (FR0013399359)	7 euros (17 juillet)	+50% (+51%)	Le bon plan de 2020 : cet éditeur de logiciels de gestion de la performance énergétique des bâtiments a vu son cours fortement décoller dès le premier jour de cotation. Même si la société n'a pour l'instant enregistré que des pertes.
Ecomian (Distribution alimentaire)	Euronext Growth	14,5 millions d'euros (37,2%)	11,55 euros (FR0013534617)	11,95 euros (9 octobre)	+3,5% (+54%)	Excellent parcours pour ce distributeur de produits frais et non transformés surgelés, qui avait pourtant été introduit en haut de la fourchette de prix. Il faut dire que la demande totale d'actions avait à l'époque été 8 fois supérieure à l'offre.
Alchimie (Services aux consommateurs)	Euronext Growth	17,9 millions d'euros (25%)	16,20 euros (FR0014000JX7)	15,70 euros (27 novembre)	-3% (+21%)	Le cours de cet éditeur de plateformes Internet de vidéos à la demande a finalement rebondi, début 2021. Mais il avait commencé par baisser, alors même qu'un prix en bas de la fourchette indicative avait été retenu par les dirigeants.
Winfarm (Distribution spécialisée)	Euronext Growth	16,8 millions d'euros (24,7%)	35 euros (FR0014000P11)	35,40 euros (9 décembre)	+1,1% (+4%)	Le cours de ce distributeur à distance de produits pour agriculteurs et éleveurs, coté en fin d'année, n'a pour l'instant pas fait d'émulsion. La demande n'avait été que 1,5 fois supérieure à l'offre, pour un prix en bas de la fourchette indicative.

(1) Par le biais d'une offre au public (hors placement privé). (2) Part du capital proposée à la cotation. (3) Écart entre le prix d'introduction et le cours au 8.04.2021. Source : Allegria Finance.

lequel un intervenant s'engage à assurer les ordres, sans que l'écart entre prix d'achat et de vente excède 3 à 5%.

LE BITCOIN

Rien que depuis le début de l'année, le bitcoin est passé de 25 640 euros (le 27 janvier) à 48 436 euros (+89%, le 21 février), avant de plonger à 38 146 euros (-21%, le 28 février), pour remonter à 51 563 euros (+35%, le 13 mars). Seuls les plus audacieux se lancent donc, même si les investisseurs institutionnels commencent à croire à son potentiel. Dans une étude de début avril, la banque d'affaires JP Morgan a ainsi estimé que, si la monnaie virtuelle devait attirer autant de capitaux privés que l'or, elle devrait grimper à... 110 000 euros. Mais le risque, en plus d'essuyer une sérieuse perte, est de se faire arnaquer. « A chaque regain de hausse, apparaissent de fausses plateformes de courtage, sur lesquelles l'argent n'est jamais réellement investi », alerte Claire Castanet, directrice des relations avec les épargnants à l'AMF (Autorité des marchés financiers). Pour vous prémunir de ces escrocs, ne choisissez que des intermédiaires agréés par l'AMF : les PSAN (prestataires de services sur actifs numériques). Cette liste comporte pour l'instant 13 noms, dont Coinhouse, Bitpanda ou Paymium. ■

